EXACOMPTA

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ASSOCIATION RANDONNEES BOURGERONNES

VENDREDI 09 OCTOBRE 2026

PROCES VERBAL

Le vendredi 9 octobre 2026 à 18h30 les membres de l'association Randonnées Bourgeronnes se sont réunis à la salle Jean Caillé située place de la Mairie à Bosroumois, suite à la convocation que leur a adressée la Présidente, afin de participer à l'assemblée générale ordinaire de l'association.

46 adhérents étaient présents et ont signé la feuille d'émargement et 11 adhérents avaient donné leur procuration, soit une participation de 57 personnes. Le quorum étant donc atteint (le quart au moins des 79 membres), la séance a pu être ouverte.

5 nouveaux adhérents étaient présents mais n'étaient pas habilités à participer au vote.

L'assemblée a été présidée par Marie-Christine Dutheil, Présidente de l'association, assistée des représentants du Conseil d'administration.

La réunion de l'assemblée commence par une minute de silence en hommage à l'épouse d'un des adhérents du club, Patrick Dumont, qui vient de décéder d'une longue maladie.

Ordre du jour :

- **Bilan moral**
 La secrétaire a présenté le bilan moral de l'année passée, couvrant la période du 1er octobre 2025 au 30 septembre 2026. Le kilométrage total effectué dans l'année est supérieur à celui de l'année précédente malgré un nombre d'annulations plus importante dû aux conditions climatiques. Le bilan moral est joint en annexe.

- **Bilan de l'exercice**
 La trésorière a présenté le bilan
 Total des Recettes = 20 135€
 Total des Dépenses = 20 420€
 Soit un déficit de 285€

 Il est noté que l'an prochain, la présentation du budget devra être revue : le budget devra en effet présenter la globalité des dépenses et recettes mais également les éventuelles réserves dont peut disposer une association.

EXACOMPTA

- **Vote des 2 bilans**

 Les 2 bilans ont été adoptés à l'unanimité

- **Cotisations**

 Le montant des cotisations a été revu à la hausse en raison de l'augmentation de la cotisation due à la fédération, soit :
 Cotisation individuelle 50,15€ (licence FFRP et assurance 33€ / Association RB 17,15€)
 Cotisation couple 96,50€ (licence FFRP et assurance 66€ / association RB 30,50€)
 Cotisation 2è club 20€/par personne.

 L'an prochain, le tarif couple sera supprimé et ne resteront que les cotisations individuelles (c'est ce que fait déjà la fédération).

- **Budget prévisionnel 2027**

 Montant prévu 14 350€
 Ce budget n'est donné qu'à titre indicatif et est évolutif en fonction des séjours qui vont être organisés et de la subvention que l'association obtiendra. A ce jour seule la ville de Bosroumois accorde une subvention (en 2026 elle a été de 800€)

- **Point sur les animateurs**

 Il est à nouveau rappelé que le nombre des animateurs reste en sous-effectif et que cela pose des problèmes pour assurer toutes les randonnées sans que les animateurs soient trop fréquemment mobilisés. Actuellement le club dispose de 12 animateurs ce qui fait 2 randonnées par trimestre.
 La Présidente fait une lecture de ce qu'une personne souhaitant devenir animateur doit faire au préalable : elle doit a minima faire une formation 1ers secours et il lui est conseillé de suivre également une formation pour la lecture des cartes et l'utilisation de la boussole.

 Un appel est donc lancé à tous les adhérents, les personnes intéressées pouvant se manifester à tout moment. Deux nouveaux animateurs seraient les bienvenus. Les animateurs déjà en place sont bien entendu à leur disposition pour les aider à débuter dans leur nouveau rôle d'animateur.

- **Conseil d'administration**

 Deux administrateurs ont souhaité se retirer : Martine Bessegher et Jean-Pierre Mazzocolin.
 Un appel a été lancé aux adhérents afin de procéder à leur remplacement.
 Deux personnes ont manifesté leur souhait d'intégrer le conseil. Il s'agit de Anne-Marie Sauvé et Daniel Morin.
 Leur candidature a été approuvée à l'unanimité par l'assemblée générale.

Il est rappelé que les statuts permettent aux administrateurs d'être au nombre de 10. Leur nombre étant actuellement de 8, tout adhérent qui le souhaite (au plus 2 personnes) peut demander à participer au CA. Leur candidature devra impérativement être soumis à l'approbation de l'assemblée générale.

- **Croisière sur la Seine**

Proposition de participer à une croisière sur la Seine d'une durée de 4heures. Croisière au départ de Poses à 11h avec déjeuner (repas unique et boissons).
Coût par personne 79€ = le club prend en charge 29€, reste à la charge de l'adhérent 50€.
Tout adhérent peut venir accompagné d'une personne mais si celle-ci n'est pas adhérente, elle devra prendre à sa charge la totalité du coût de 79€.
Date prévue = le jeudi 13 mai 2027.

Les personnes présentes à l'AG s'étant montrées intéressées, une réservation va être faite auprès de la sté Rives de Seine Croisières (il faut un minimum de 20 personnes pour être considéré comme un groupe).

Une information sera mise sur le blog.

- **Dates des randonnées gourmandes**

Rando galette le 4 janvier 2027 (offert par le club)
Rando crêpes le 8 février 2027 (chaque adhérent participe en apportant crêpes, boisson, confiture, etc..)
Ces goûters sont précédés d'une mini randonnée.

La salle de Bosnormand est déjà réservée à ces deux dates.

Question d'une adhérente : pourquoi les deux dates sont si rapprochées ce qui fait que les autres mois de l'année il n'y a plus ce type de manifestations conviviales ?
Cela est essentiellement dû à la difficulté d'obtenir la salle qui est souvent prise. Mais la réflexion est ouverte et toute idée autre permettant de se réunir est la bienvenue.

- **Séjours 2027**

Deux séjours sont en cours de préparation : les deux sont proposés par Didier Lecrosnier.

. L'un se déroule à Criel sur Mer du 21 au 23 mai 2027. Prix : 190€/personne pension complète.
Base de 20 personnes.

. Le deuxième séjour se déroule dans le Marais Poitevin (Damvix – Vendée), du 4 au 11 septembre 2027. Prix : 600€/personne pension complète.
Base de 20 personnes.

Le détail de chacun des séjours va être noté sur le blog.

- Un troisième séjour avait été envisagé en Bretagne mais la disponibilité aux dates souhaitées n'a pas rendu ce séjour possible (nécessité de verser très rapidement un acompte en raison des nombreuses demandes). Yvon Benoit va se renseigner s'il est possible de faire une réservation à d'autres dates (étant précisé qu'il faudra urgemment verser un acompte pour bloquer le séjour).

- **Prochaine AG** = 22 octobre 2027

- **Questions diverses ?**
 Aucun membre de l'association n'ayant de question, la séance est levée à 20H.

La Présidente
Marie-Christine Dutheil

la Secrétaire
Hélène Bria